



Avec le concours de :

FNE Loire – Maison de la Nature, 11 rue René Cassin, 42100 Saint-Étienne – tel : 0477495735

Frane – 23 Rue René Brut, 63110 Beaumont – tel : 0473614749

FNE Haute-Loire - 34 Avenue de Roderie, 43000 Aiguilhe – tel : 0783679210

Lettre n°26 : Septembre – Octobre – Novembre – Décembre 2020

A la une

Lancement de la campagne “sentinelles du bocage”

FNE AURA en partenariat technique avec la Frane et ses fédérations membres FNE Loire et FNE Haute-Loire a lancé depuis Septembre 2020 sa campagne régionale “sentinelles du bocage”.

Cette campagne consistant à mobiliser des bénévoles du mouvement de FNE sur l'enjeu de maintien et de préservation durable des haies bocagères, a permis, grâce à l'aide et au concours de la mission Haie en Auvergne Rhône-Alpes, la création et la conception de plusieurs outils pédagogiques à destination de la sentinelle du bocage permettant de recenser facilement un réseau de haies dites remarquables ou à fort potentiel, de déterminer leur statut juridique, de signaler tout type d'atteinte ou dégradation à ces milieux, enfin à 'plaider' leur maintien et préservation auprès des autorités locales.

Si vous êtes intéressé.e.s par cette campagne et souhaitez vous investir, prenez contact rapidement avec vos référent.e.s :

Tristan Richard, coordinateur régional de la campagne et référent Loire
(tristan.richard@fne-aura.org)

Florence Amould, référente Haute-Loire
(florence.amould@fne-aura.org)

Prune Gilbert, référente Puy-de-Dôme, Cantal et Allier (prunegilbert.frane@orange.fr)

Edito

L'eau : bien commun en partage

Source de vie, cette ressource naturelle se retrouve aujourd'hui menacée sous les effets combinés du réchauffement climatique et de ses usages immodérés. On parle ici de l'eau douce qui représente moins de 1% de l'eau sur Terre. Bien que cette quantité reste la même, sa répartition se retrouve de plus en plus inégalement répartie, entre canicules et événements climatiques extrêmes .

Cette situation engendre des tensions au plan mondial, famines, guerres, migrations.... très bien décrites avec cette vidéo : [Lire](#).

Selon le modèle de consommation débridée actuel et si rien ne change, d'ici 10 ans, la consommation d'eau dépasserait de 40% de ce que la planète peut fournir !

Il est encore temps d'arrêter cette machine infernale en repensant les usages de l'eau : le premier d'entre eux, l'eau potable, ensuite, priorité au bon état des milieux, puis vient l'eau "économique" (industrie, irrigation) selon la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006. L'État des lieux et la répartition des consommations sont analysés dans le rapport de juin 2020 de l'Assemblée nationale (gestion des conflits d'usage en période de pénurie).

Si tous les usagers de l'eau sont appelés à faire des efforts, le modèle agricole dominant n'est pas engagé sur cette voie, bien au contraire. Des primes PAC à 300€/ha pour le maïs non irrigué passant à 450€ pour le maïs irrigué, ce secteur en réclame encore plus avec la création de retenues d'eau, financées majoritairement par les collectivités.

Les conséquences pour les milieux naturels sont particulièrement éprouvantes quand l'irrigation en période estivale représente jusqu'à 79% de la consommation !

L'impact d'importations massives de soja (génétiquement modifié) sur les cendres de la forêt amazonienne vient compléter le tableau.

Ce n'est donc pas faire injure aux agriculteurs et aux services de l'État que de les inviter à changer ce modèle devenu obsolète ; il en dépend aussi de l'avenir de la profession car à ce petit jeu, seuls les plus forts survivront au prix d'immenses dégâts sur les milieux naturels.

Gérard Matichard, Président de FNE Allier



Établissement public du ministère chargé du développement durable

Agenda

Session d'échanges et d'informations sur « micro centrales et retenues colinaires » par FNE Haute-Loire le 13 Janvier 2021

Mieux comprendre les enjeux liés à ces deux types d'aménagement et les procédures administratives ; connaître les démarches engagées sur le territoire Allier-Loire amont par le retour d'expériences.

Pour vous inscrire, contactez Florence Arnould, coordinatrice FNE Haute-Loire, par mail à : florence.arnould@fne-aura.org

Restitution suivi poissons migrateurs : prenez date

Le mercredi 18 novembre 2020 de 14h30 à 17h30 pour le bassin Loire amont et Allier.
Contact : logrami.allier@logrami.fr, 04 70 47 94 46

Info presse/ sites d'information

Deux applications à découvrir absolument

INFO SÉCHERESSE est un module gratuit de l'application EMI, qui utilise les bases de données « open data » gouvernementales liées à la sécheresse (météorologie, hydrologie, hydrogéologie) <https://info-secheresse.fr>

Depuis plusieurs décennies, le changement climatique est en marche. Et il va encore s'accroître au cours du XXI^{ème} siècle. ClimatHD propose une vision intégrée de l'évolution du climat passé et futur, aux plans national et régional. <http://www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/climathd>

3 émissions ARTE sur la situation planétaire de la ressource en eau « Armons nous et partons ! ».

[H2O : l'eau, la vie et nous \(1/3\) - Pulsations - Regarder le documentaire complet | ARTE](#)

A partir de ce lien nous pouvons accéder aux deux autres émissions.

Les échos du Bassin Loire Bretagne

Le comité de bassin Loire Bretagne adopte le projet de SDAGE 2022-2027 et le propose à la consultation du public

Le jeudi 22 octobre, réuni sous forme dématérialisée, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) 2022-2027 et son programme de mesures. Ce vote permet de proposer le projet à la consultation du public et des assemblées à partir de février 2021. FNE Loire, FNE Haute-Loire et Frane se sont déjà réunies pour relayer en 2021 cette participation citoyenne sur leur territoire. [Lire](#)

État des lieux 2019 du bassin Loire Bretagne

Adopté en décembre 2019 par le comité de bassin Loire-Bretagne, l'état des lieux est un document technique permettant d'avoir une vision globale de la situation du bassin. La synthèse grand public aborde de façon plus synthétique et avec une ambition pédagogique l'ensemble des thématiques de l'état des lieux 2019. [Lire](#)

56 SAGE pour le bassin Loire-Bretagne

Au 31 juillet 2020, c'est désormais 56 démarches de Sage qui couvrent le territoire du bassin Loire-Bretagne. 51 sont en phase de mise en œuvre et 5 SAGE en phase d'élaboration. [Lire](#)

Allier-Loire Amont : 1/3 des eaux en bon état

Depuis les sources de l'Allier, de la Loire et de l'Arroux jusqu'au Nivernais, le sous-bassin Allier-Loire amont couvre 32 628 km² et il compte 2 millions d'habitants. 28% de ses cours d'eau et plans d'eau sont en bon ou très bon état et un tiers sont en état moyen, donc proches du bon état. Les priorités ? Restaurer le fonctionnement hydromorphologique et la continuité des cours d'eau. [Lire](#)

Les retenues : une volonté politique grandissante...

Souvenez-vous, il y a un an, c'est le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui demandait aux préfets de départements "d'identifier rapidement cent projets prioritaires de retenues collinaires."
Des études sont actuellement en cours mais les informations sont difficiles à obtenir. Notre mobilisation est plus que jamais nécessaire ! [Lire](#)

Deux courriers de soutien au SDAGE Loire-Bretagne.

Les élu.e.s du bassin Loire-Bretagne, dans sa partie amont, ont récemment été invité.e.s à signer une motion afin d'inscrire dans le nouveau SDAGE une "véritable volonté de développer le stockage de l'eau". Cette motion est destinée à accroître la disponibilité de la ressource en eau en créant de nouvelles retenues. Afin de les informer sur ces fausses "bonnes solutions", Frane a envoyé aux élu.e.s du territoire auvergnat un courrier argumenté cosigné par plusieurs associations. La fédération FNE Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec les fédérations



départementales de l'Allier, du Cantal, de la Loire, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, a alerté quant à elle le Préfet coordinateur de bassin sur le sujet.

[Voir le courrier de Frane](#)

[Voir le courrier FNE AURA et fédérations départementales 03, 15, 42, 43, 63](#)

Problématique locale autour du partage entre les usages de l'eau

A Volvic, la tension monte entre les citoyen.ne.s, rassemblé.e.s au sein d'une association (PREVA), et la Société des eaux de Volvic (SEV) appartenant à Danone, qui embouteille et commercialise l'eau de l'aquifère local. En effet, alors que les épisodes de sécheresse se multiplient, la SEV reste opaque sur l'étendue de ses prélèvements sur la ressource en eau.

[Lire](#)

Bulletins hydrologiques en Auvergne Rhône-Alpes

[Lire](#)

Demandes d'examen au cas par cas (évaluation environnementale)

[Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#)

Avis de l'autorité environnementale

[Lire](#) ; [Lire](#) ; [Lire](#)

En France

Favoriser l'accès à l'eau pour tous

Grâce à la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, les collectivités peuvent désormais mettre en place les mesures de leur choix pour favoriser l'accès à l'eau pour tous.

[Lire](#)

Pollutions de nombreux cours d'eau français par Lactalis

Une enquête journalistique de grande ampleur a révélé que les usines de Lactalis, numéro un mondial de commercialisation de produits laitiers, polluent depuis une dizaine d'années les cours d'eau français. Exemple : dans la Loire où la société Lactalis Nestlé ultra frais a fait l'objet en 2018 d'une inspection des ICPE qui a noté de nombreuses non-conformités environnementales sur l'alimentation en eau, la collecte des effluents, l'absence de contrôle, et des rejets trop élevés de demande chimique en oxygène et matière en suspension (MES).

[Lire](#)